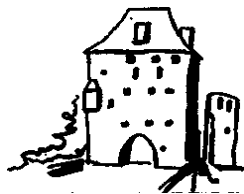


Le Syndicat des Intérêts Locaux  
de Hamm Pulvermuehl  
a/m Roger Schlechter  
129, rue de Hamm  
L-1713 Luxembourg

Luxembourg, le 02 juillet 2019



Le Syndicat d'Initiative et d'Intérêts Locaux  
Fetschenhof-Cents,  
a/m Carlo Zwank  
1, rue du Père Jacques Brocquart  
L-1280 Luxembourg

Au collège des Bourgmestre et Echevins  
de la Ville de Luxembourg  
Hôtel de Ville  
L-2090 Luxembourg

Votre référence : 83 E/2018/0001/006

Objet : Table-ronde concernant le nouveau pont reliant le Cents au Val de Hamm

Madame le Bourgmestre,

Mesdames, Messieurs les Échevins,

Suite à votre réponse du 13 février 2019 au sujet d'une table-ronde à organiser dans le cadre du dossier sous rubrique, nous nous permettons par la présente de vous faire parvenir une liste des points que nous souhaiterions aborder lors d'une telle entrevue :

- Sécurité générale du carrefour (passages piétons et trottoirs reliant le Val de Hamm au centre de Hamm)
- Visibilité (panneaux de signalisation encombrants, voir photo 1)
- Aubettes de bus : prolongement de la protection contre les intempéries
- Installation de parkings supplémentaires (chemin menant vers le boulodrome)
- Stationnement résidentiel en zone mixte Cents/Hamm autour du halte CFL
- Aménagement de la place où était sis la maison rue des Alouettes (voir photo 2)
- Installation d'une zone 30 aux alentours de la halte CFL (N2 entrée Cents/ rue des Alouettes/ rue des Pommiers)
- Installation d'un miroir au carrefour rue des Pommiers/rue des Alouettes
- Utilité du passage à piétons à mi-hauteur de la pente de la rue des Pommiers
- Installation d'un passage à piétons à la sortie du quai dans la rue des Pommiers
- Marquage de la zone 30 dans la rue des Pommiers
- Installation d'un passage piéton à la sortie du quai vers la rue de Alouettes
- Réglage des feux tricolores : embouteillages aux heures de pointe dans la rue des Peupliers
- Installation d'une zone réduite à 50 KM/h d'un côté comme de l'autre du pont sur la N2. Installation de panneau lumineux indiquant 50KM/h
- Installation d'un accès direct (escalier) de l'arrêt de bus sur la N2 vers la zone industrielle de Hamm (voir photo 1)
- Installation d'une protection acoustique côté Hamm (trafic routier et ferroviaire)
- Utilisation de la voie réservée aux bus sur la N2 par les voitures bifurquant vers Cents
- Enlèvement des blocs en béton (voir photos 3)



photo 2



photo 1



photos 3

En vous remerciant d'avance de l'attention que vous allez réserver à la présente, nous vous prions de croire, Madame la Bourgmestre, Mesdames et Messieurs les Echevins, à l'assurance de notre parfaite considération.

pour le Syndicat des Intérêts Locaux de Hamm

Roger SCHLECHTER, président

pour le Syndicat des Intérêts Locaux du Cents

Nadine MOLITOR, président